



Commune de
Rustiques (11)

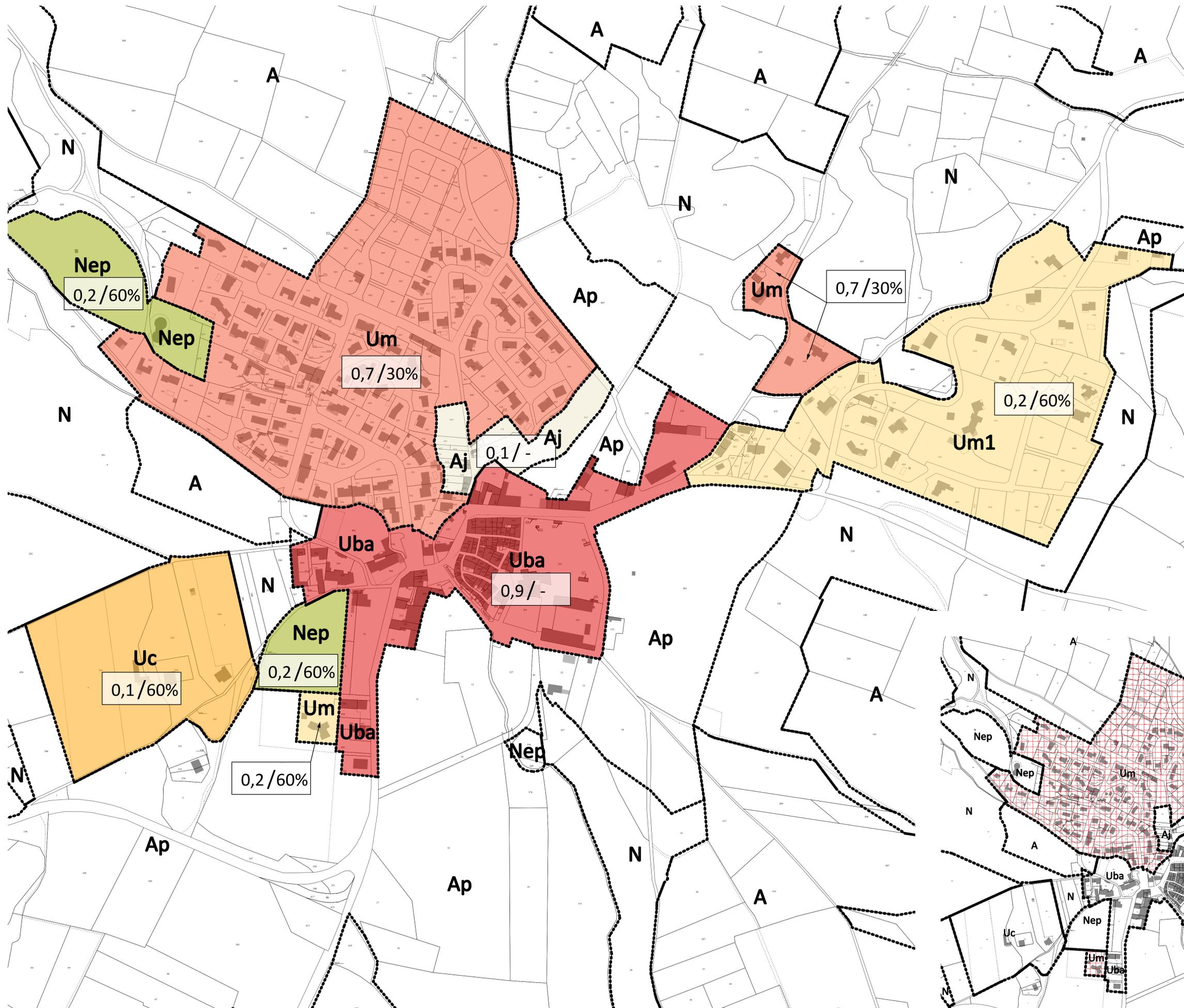
PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

	Prescription	Arrêt	Publication	Approbation
Elaboration PLU	03 février 2015	20 juin 2017	04 octobre 2017	27 février 2018
1ère révision	27 juillet 2015	07 mars 2022		

phase arrêt

4.3 - Plan des volumétries
échelle : 1/2000°

l*agence|actions|territoires
14b rue Toiras - 34 000 Montpellier
tél. : 04 48 78 20 90 - agence-at@agence-at.com



Légende des hauteurs maximales :

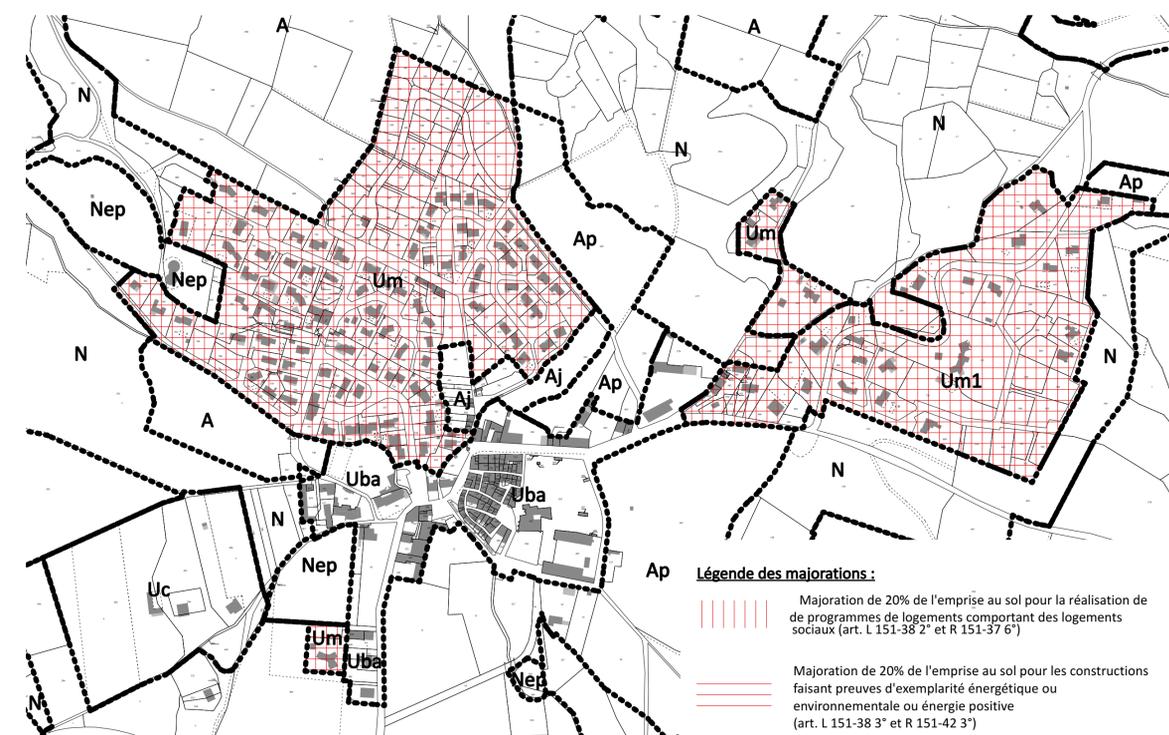
- 4 mètres
- 6 mètres
- 8 mètres
- 9 mètres
- 10 mètres

Légende des emprises :

- emprise au sol maximale
- emprise minimale de pleine terre végétalisée

Légende d'espaces aux règles spécifiques :

- frange urbaine avec l'espace agricole
- obligations spécifiques en terme de clôture



Légende des majorations :

- Majoration de 20% de l'emprise au sol pour la réalisation de programmes de logements comportant des logements sociaux (art. L 151-38 2° et R 151-37 6°)
- Majoration de 20% de l'emprise au sol pour les constructions faisant preuves d'exemplarité énergétique ou environnementale ou énergie positive (art. L 151-38 3° et R 151-42 3°)